

# Samusocial Mali

## Rapport d'activités 2022

**Lutter contre l'exclusion sociale des enfants et jeunes en  
situation de rue à Bamako**

## SOMMAIRE

<b>LISTE DES SIGLES UTILISES .....</b>	<b>3</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>4</b>
<b>1. 5</b>	
<b>Présentation du Samusocial Mali .....</b>	<b>5</b>
<b>1.1 Les aspects institutionnels.....</b>	<b>5</b>
1.1.1 Fonctionnement institutionnel.....	5
1.1.2 Les ressources humaines .....	5
<b>6</b>	
<b>1.2 Partenariats institutionnels.....</b>	<b>6</b>
<b>1.3 Partenaires financiers .....</b>	<b>7</b>
<b>1.4 Objectifs et missions du Samusocial Mali.....</b>	<b>8</b>
1.4.1 Objectifs du Samusocial Mali.....	8
1.4.2 Mission du Samusocial Mali.....	9
1.4.3 Méthode d'intervention du Samusocial Mali .....	9
<b>2. La prise en charge des enfants et jeunes de la rue en 2022 .....</b>	<b>9</b>
<b>2.1 Caractéristiques de la population suivie.....</b>	<b>9</b>
2.1.1 Répartition par sexe et âge des enfants suivis en 2022 .....	10
2.1.2 Profil sociodémographique des nouveaux bénéficiaires.....	11
2.1.3 Analyse de tendances.....	14
<b>2.2 Activités des Equipes Mobiles d'Aide .....</b>	<b>15</b>
2.2.1 La prise en charge par les Equipes Mobiles d'Aide.....	15
2.2.2 Bilan des activités réalisées par les EMA.....	16
<b>2.3 La prise en charge médicale .....</b>	<b>17</b>
<b>2.4 La prise en charge psychosociale .....</b>	<b>21</b>
2.4.1 Les entretiens psychosociaux individuels.....	23
2.4.2 L'orientation vers des structures partenaires pour la réinsertion .....	23
2.4.3 L'accompagnement des projets de sortie de rue et de renouement familial .....	24
<b>2.5 La prise en charge éducative .....</b>	<b>25</b>
<b>2.6 Appui psychosocial aux enfants vivant sur le site de personnes déplacées internes (PDI) de Faladié 25</b>	
<b>2.6.1. Activités de soutien psychosocial aux enfants sur le site PDI de Faladié .....</b>	<b>26</b>
<b>2.6.2. Assurer la prise en charge médicale des enfants malades à travers le référencement vers les structures publiques .....</b>	<b>27</b>
<b>3. Le renforcement des compétences et la mobilisation des partenaires .....</b>	<b>29</b>
<b>3.1 La formation des intervenants du Samusocial Mali et des structures partenaires .....</b>	<b>29</b>
<b>4. Le travail en réseau, la sensibilisation et le plaidoyer.....</b>	<b>30</b>
<b>4.1 Autres événements et manifestations en faveur des enfants et jeunes en situation de rue</b>	
<i>Erreur ! Signet non défini.</i>	
<b>5. La vie associative .....</b>	<b>33</b>
<b>6. Perspectives pour 2023 .....</b>	<b>33</b>
<b>En Conclusion .....</b>	<b>33</b>
<b>Tableau N° 1 : Dépenses du programme en 2022 .....</b>	<b>36</b>
<b>Tableau n°2 : ressources du programme en 2022 .....</b>	<b>38</b>
<b>Tableau N°3 : Budget prévisionnel révisé 2023 .....</b>	<b>39</b>
<b>Tableau N°4 : Plan de financement 2023 .....</b>	<b>41</b>

## LISTE DES SIGLES UTILISES

<b>ACESEM</b>	Association contre l'exploitation sexuelle des enfants au Mali
<b>ANAM</b>	Agence nationale d'assistance médicale
<b>AFAS/AMAS</b>	Association Malienne d'Aide et de Soutien aux personnes vivant avec le Sida/Association des Femmes d'Aide et de Soutien aux Veuves et orphelins du VIH/Sida
<b>ARCAD-Santé Plus</b>	Association Recherche/Communication/Accompagnement pour PVVIH
<b>BM</b>	Brigade de protection des Mœurs et de l'enfance
<b>BNCE</b>	Bureau national catholique de l'enfance au Mali
<b>CADBE</b>	Charte Africaine pour les Droits et le Bien-être de l'Enfant
<b>CIDE</b>	Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant
<b>CEC</b>	Centre d'écoute communautaire
<b>CESAC</b>	Centre d'Ecoute, de Soins, d'Accompagnement et de Conseils
<b>CHU</b>	Centre Hospitalier Universitaire
<b>CICM</b>	Centre d'Infectiologie Charles Mérieux
<b>CNAM</b>	Centre National d'Appui à la Lutte contre la Maladie
<b>COMADE</b>	Coalition Malienne pour les Droit de l'Enfant
<b>COCECM</b>	Collectif des Centres d'Ecoute Communautaires du Mali
<b>CPN</b>	Consultations Périnatales
<b>CSB</b>	Communauté des Sœurs des Béatitudes
<b>CSCom</b>	Centre de Santé Communautaire
<b>CSRéf</b>	Centre de Santé de Référence
<b>DNDS</b>	Direction Nationale du Développement Social
<b>DNPEF</b>	Direction Nationale de la Promotion de l'Enfant et de la Famille
<b>DRDSES</b>	Direction Régionale du Développement Social et de l'Economie Solidaire
<b>DRPFEF</b>	Direction Régionale de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille
<b>DRS</b>	Direction Régionale de la Santé
<b>EJVR</b>	Enfants et Jeunes Vivant en Rue
<b>EMA</b>	Equipe Mobile d'Aide
<b>ENDA</b>	Environnement et Développement du Tiers Monde
<b>INRSP</b>	Institut National de Recherche en Santé Publique
<b>IST</b>	Infections Sexuellement Transmissibles
<b>MPFEF</b>	Ministère de la Promotion de la Famille, de l'Enfant et de la Femme
<b>MSM</b>	Marie Stopes Mali (ONG)
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PDI</b>	Personnes Déplacées Internes
<b>PNPPE</b>	Politique Nationale de Protection et de Promotion de l'Enfant
<b>PVVIH</b>	Personne Vivant avec le VIH
<b>PEAS</b>	Protection contre l'exploitation et abus sexuels
<b>RAMED</b>	Régime d'Assistance Médicale
<b>SMSPS</b>	Santé Mentale et Soutien Psychosocial
<b>SSM</b>	Samusocial Mali
<b>VAD</b>	Visite à Domicile

## Introduction

La ville de Bamako est confrontée depuis plus de deux décennies au phénomène des enfants et jeunes en situation de rue. Il s'agit d'enfants et de jeunes en rupture familiale et sociale, mais également d'autres catégories d'enfants et de jeunes qui dépendent de la rue pour vivre ou pour travailler, ou qui ont tissé des liens étroits avec les lieux publics et pour qui la rue est un élément essentiel de leur identité et de leur vie quotidienne. Ce phénomène s'explique par plusieurs facteurs qui se résument globalement aux situations de violences, d'abus, d'exploitations et de négligence, dont sont victimes les enfants dans les familles, au sein des communautés et dans les institutions d'éducation, notamment les écoles coraniques.

Créé en 2001 sous l'impulsion du Samusocial International, le Samusocial Mali intervient auprès de ce public et mobilise un réseau d'acteurs afin de répondre à l'ensemble de leurs besoins. En 2004, il a créé une équipe « jeunes filles de la rue » afin d'apporter des solutions adaptées aux contraintes spécifiques des filles, jeunes femmes, jeunes mères et leurs bébés vivant en rue. A partir de 2015, le projet « jeunes aînés de la rue » a permis d'augmenter la capacité de réponses aux demandes de sortie de rue des jeunes adultes. A partir de 2020, le Samusocial Mali a étendu son action aux sites de personnes déplacées internes (PDI) dans la ville de Bamako. Cette intervention vise à renforcer l'accès de ces populations aux services sociaux de base, mais également à prévenir les violences sur les enfants et les risques de rupture de lien entre les enfants déplacés et leurs familles et, par la suite, leur basculement dans le phénomène des enfants en situation de rue.

Dans le cadre de ses interventions auprès des enfants et jeunes en situation de rue en 2021, le Samusocial Mali a collaboré avec de nombreuses structures publiques et associatives, mais également avec le secteur privé afin de fournir à ces publics les services répondant à leurs besoins prioritaires. Ces services couvrent des soins de santé, des services d'accompagnement psychosocial et de santé mentale, l'aide à la réinsertion sociale et professionnelle. Toutefois, d'importantes activités de sensibilisation et de renforcement de capacités des acteurs ont été réalisées au cours de l'année afin de renforcer la lutte contre l'exclusion sociale des enfants et jeunes en situation de rue à Bamako.

## 1. Présentation du Samusocial Mali

### 1.1 Les aspects institutionnels

#### 1.1.1 Fonctionnement institutionnel

Le Samusocial Mali est une ONG de droit malien créée le 1<sup>er</sup> mars 2001, régie par l'accord cadre n°0436/001594 signé avec le Gouvernement de la République du Mali, le 15 avril 2008. Il est dirigé par un Conseil d'Administration mis en place le 02 octobre 2021 composé de 9 membres, répartis comme suit :

Les membres élus :

- Président : M Mohamed Idrissa KEITA
- Vice-Présidente : Mme THERA Alima SISSOKO
- Trésorière : Mme Lucienne KOUMARE
- Secrétaire : Dr Soumaïla OULALE

Les membres de droit :

- Le MPFEF (représenté par le Directeur national de la promotion de l'enfant et de la famille, Pr Youssouf BAGAYOKO),
- La Mairie du district de Bamako (représenté par le président de la commission affaires sociales, M Boubacar TRAORE)

Les membres observateurs :

- Directeur du Samusocial Mali (M Alou COULIBALY),
- Le délégué du personnel du Samusocial Mali (M Youssouf TRAORE).

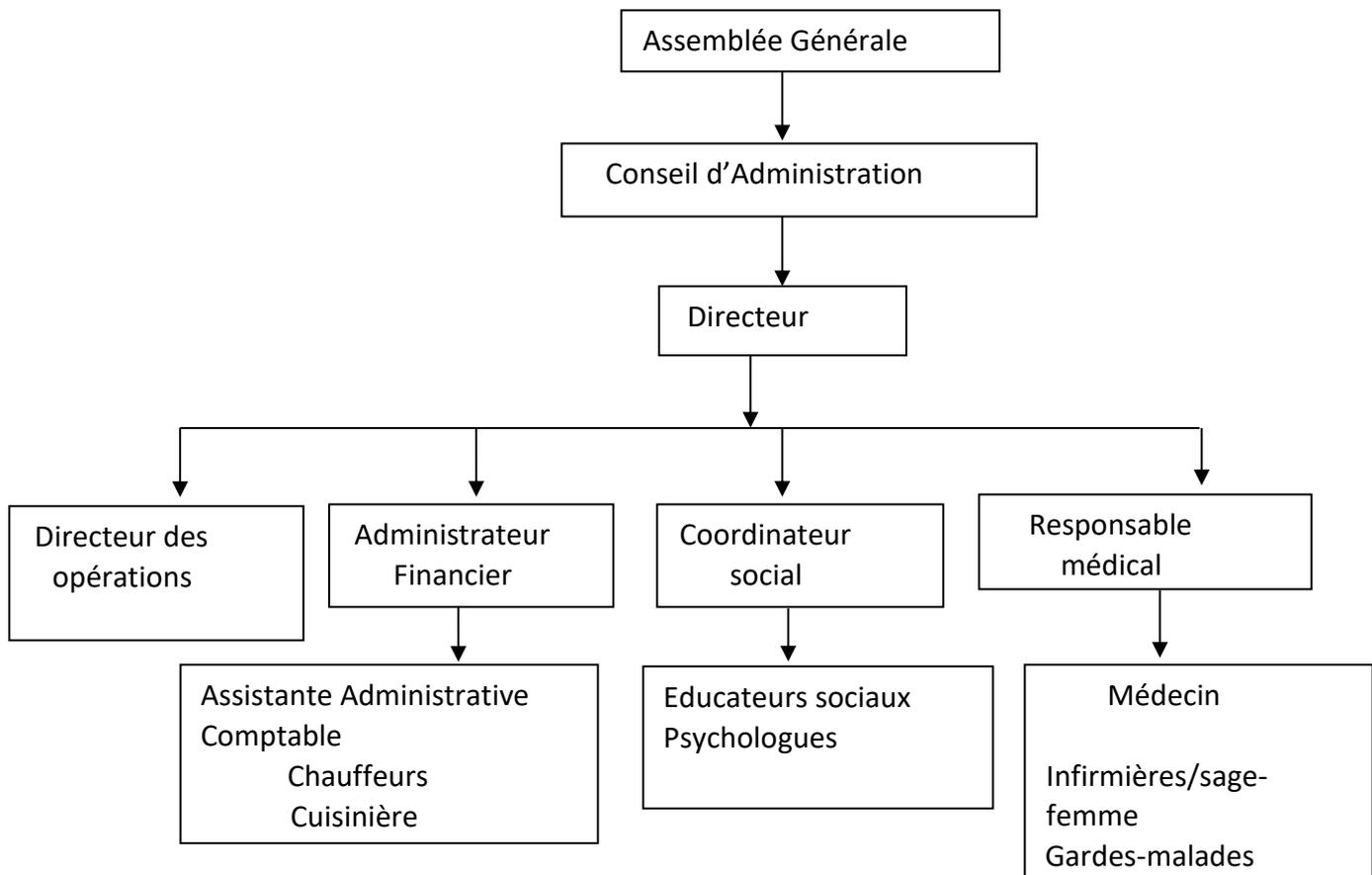
Un poste de membre observateur est prévu pour le parlement national des enfants, qui n'a pu être pourvu au moment de l'élection du bureau.

#### 1.1.2 Les ressources humaines

En 2022, une équipe de 32 permanents a assuré la mise en œuvre des activités ainsi que la coordination et le pilotage des programmes du Samusocial Mali. Elle comprend 17 hommes et 15 femmes. Le personnel est composé de :

- Une équipe mobile d'aide (EMA) intervenant auprès des enfants et jeunes vivant en rue : composée de 6 éducateurs sociaux (dont 3 femmes), d'une coordinatrice sociale, de 3 soignants (2 infirmières et 1 médecin), de 2 gardes malades, d'un responsable médical, de 4 chauffeurs accueillants sociaux,
- Une équipe intervenant auprès des personnes déplacées internes (PDI) : composée de 5 éducateurs sociaux, dont un superviseur, 2 psychologues (toutes des femmes), 1 sage-femme, un chauffeur accueillant social
- Une équipe de personnel support : composée d'un directeur, un directeur des opérations, un responsable administratif et financier, une assistante comptable, une comptable, une cuisinière/lavandière.

## Organigramme du Samusocial Mali (2022)



### 1.2 Partenariats institutionnels

Le Samusocial Mali est placé sous la tutelle technique du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF) et collabore avec ses services techniques à Bamako et dans les régions du pays. Il a signé depuis le 31 janvier 2008 une convention de partenariat avec la Direction Nationale de la Promotion de l'Enfant et de la Famille (DNPEF). La DNPEF a facilité l'identification de points focaux en 2016 au sein des services locaux de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille dans les régions de Ségou et de Sikasso, dans le cadre du renforcement de la réinsertion familiale des enfants et jeunes en situation de rue. Depuis 2011, la Direction Régionale de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (DRPFEF) du District de Bamako, participe activement à l'animation du cadre de concertation en faveur des enfants et jeunes en situation de rue. Elle est signataire de la convention constitutive du cadre. Le Samusocial Mali participe aux activités du cadre commun en gestion de cas de protection de l'enfant au Mali, mis en place par la DNPEF en 2021. L'objectif de ce cadre est de faciliter la prise en charge des enfants en situation difficile à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'une feuille de route.

Le Samusocial Mali est partenaire du Ministère de la Santé et du Développement Social à travers des conventions de partenariat signées avec les structures de santé (hôpitaux, centres de santé de référence (CSRéf), centres de santé communautaire (CSCoM). Depuis 2014, le Samusocial Mali bénéficie auprès de la Direction nationale du développement social (DNDS) d'une subvention dans le cadre de ses activités. Cependant, cette subvention n'a pu être mobilisée en 2022 pour des contraintes budgétaires.

La collaboration avec l'Agence Nationale d'Assistance Médicale (ANAM) établie depuis 2013 se poursuit, dans le cadre de la prise en charge médicale des enfants et jeunes en situation de rue à travers le régime d'assistance médicale (RAMED). Au total 129 enfants et jeunes ont été immatriculés au RAMED en 2022 contre 257 en 2021.

Depuis 2011, la Direction régionale de la santé du District de Bamako est membre du secrétariat permanent du cadre de concertation susmentionné et est signataire de sa convention constitutive.

Le Samusocial Mali participe aux activités du cadre de Concertation Technique sur la Santé Mentale et le Soutien Psychosocial (SMSPS) au Mali, mis en place par la DNDS en 2021.

Le Samusocial Mali est signataire depuis 2011 d'une convention de partenariat avec la Mairie du District de Bamako avec laquelle il a initié le cadre de concertation des acteurs de la lutte contre l'exclusion sociale des enfants et jeunes de la rue à Bamako. Depuis 2017, la mairie du district de Bamako a le statut de membre de droit au sein du Conseil d'Administration du Samusocial Mali. La Mairie du District continue d'assurer un rôle primordial dans l'organisation et l'animation des sessions du cadre de concertation, qu'elle abrite depuis 2011.

Le Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation : assurant la tutelle des ONG, le Samusocial Mali est signataire d'un accord-cadre avec le gouvernement de la république du Mali par l'intermédiaire du Ministère de l'Administration territoriale. Chaque année, le Samusocial Mali communique au Ministère son rapport d'activités validé par l'assemblée générale et l'informe régulièrement de toutes les modifications apportées aux statuts et au règlement intérieur de l'association. Il bénéficie chaque année auprès du Ministère d'un certificat d'opérationnalité, après le dépôt du rapport, nécessaire pour bénéficier des avantages accordés aux ONG signataires d'accord-cadre avec le gouvernement. Un dossier de reconnaissance d'utilité publique a été introduit au niveau de l'administration depuis 2009. Ce dossier n'a toujours pas connu un aboutissement et un nouveau dossier a été adressé au Ministère concerné par le nouveau Conseil d'Administration élu le 28 septembre 2019.

### **1.3 Partenaires financiers**

En 2022, le Samusocial Mali a bénéficié directement ou par le canal du Samusocial International du soutien des partenaires suivants :

- L'Union Européenne,
- La Coopération Internationale de Monaco,
- L'Agence Française de Développement,
- L'UNICEF,

- La Banque Mondiale,
- La Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux,
- Organisation Internationale de la Francophonie,
- La Fondation Orange Mali,
- La Fondation Children Of Africa,
- Le Cabinet d'Expertise Comptable PYRAMIS



## 1.4 Objectifs et missions du Samusocial Mali

### 1.4.1 Objectifs du Samusocial Mali

Au Mali, le Samusocial a pour objectif fondamental d'intervenir auprès des enfants et jeunes en situation de rue à Bamako, une population extrêmement vulnérable. L'équipe apporte une assistance médicale, psychosociale et éducative à cette population, grâce à une intervention d'urgence de nuit, complétée par un suivi en journée, à travers les prises en charge aussi bien médicales que psychosociales et à travers les orientations vers un réseau de structures partenaires spécialisées.

Depuis 2020, le Samusocial Mali intervient également auprès des personnes déplacées internes vivant dans la ville de Bamako et mène des activités sur le site PDI de Faladié.

### 1.4.2 Mission du Samusocial Mali

La mission des équipes du Samusocial Mali est d'identifier les pathologies physiques et les traumatismes psychologiques des enfants rencontrés en rue, afin d'y apporter une réponse adaptée. Il s'agit, aussi, de rétablir une relation de confiance entre l'enfant et le monde des adultes. Ce lien social renoué permet ensuite, lorsque c'est possible, d'envisager un travail avec la famille de l'enfant et l'élaboration d'un projet de sortie de rue personnalisé.

### 1.4.3 Méthode d'intervention du Samusocial Mali

Le Samusocial Mali travaille en priorité avec l'enfant en danger ou en détresse psychologique dans la rue, dans le cadre d'une approche clinique et psychosociale. Il s'agit de soigner les blessures physiques et psychiques de l'enfant, par le soin corporel, l'écoute et la parole, pour qu'il puisse restaurer une image positive de lui-même, et l'accompagner dans un projet individuel vers la sortie de la rue.

L'intervention du Samusocial Mali repose sur une approche mobile auprès des enfants et des jeunes de la rue, au moyen de tournées nocturnes appelées « maraudes », menées 7/7 jours. Deux tournées nocturnes dans la semaine sont spécifiquement dédiées aux jeunes filles de la rue. Le jour, les mêmes équipes effectuent le suivi des enfants et jeunes nécessitant une prise en charge particulière, médicale, psychologique et sociale ainsi que les démarches autour de l'identification des nouveaux enfants, de resocialisation des enfants et des jeunes, du renouement des liens familiaux et sociaux et des interventions de médiation familiale. Dans ce cadre, les équipes effectuent des visites à domicile ou des entretiens avec des tiers, identifiés comme un relais possible pour ces enfants. Lorsqu'un retour en famille est envisageable, il s'agit de préparer ce retour, tant du côté de l'enfant que du côté de la famille, ou encore d'assurer un suivi des enfants retournés en famille.

## 2. La prise en charge des enfants et jeunes de la rue en 2022

### 2.1 Caractéristiques de la population suivie

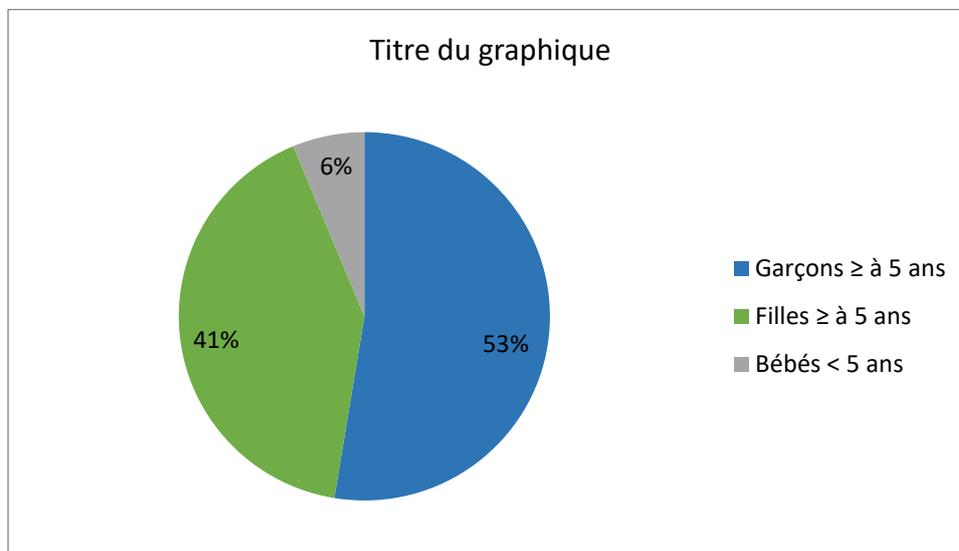
De 2001 au 31 décembre 2022, **7 543 enfants et jeunes vivant en situation de rue ont été identifiés et suivis par le Samusocial Mali.**

En 2022, au total **1965 enfants et jeunes différents** ont bénéficié d'une ou de plusieurs prise(s) en charge individuelle(s) médicale et/ou psychosociale. Il s'agit de **1033 garçons** (âgés de cinq ans et plus), **809 filles ou filles-mères** (âgées de cinq ans et plus) et **123 bébés/enfants de moins de cinq ans** des deux sexes. Parmi cette population, **593 sont des enfants ou jeunes nouvellement rencontrés en 2022 par les équipes du Samusocial Mali** (259 garçons, 274 filles et 60 bébés de moins de cinq ans).

Nous décrirons successivement les caractéristiques sociodémographiques de la population des enfants et jeunes pris en charge en 2022, puis le profil des nouveaux arrivants en rue en 2022 et enfin les évolutions par rapport aux années antérieures.

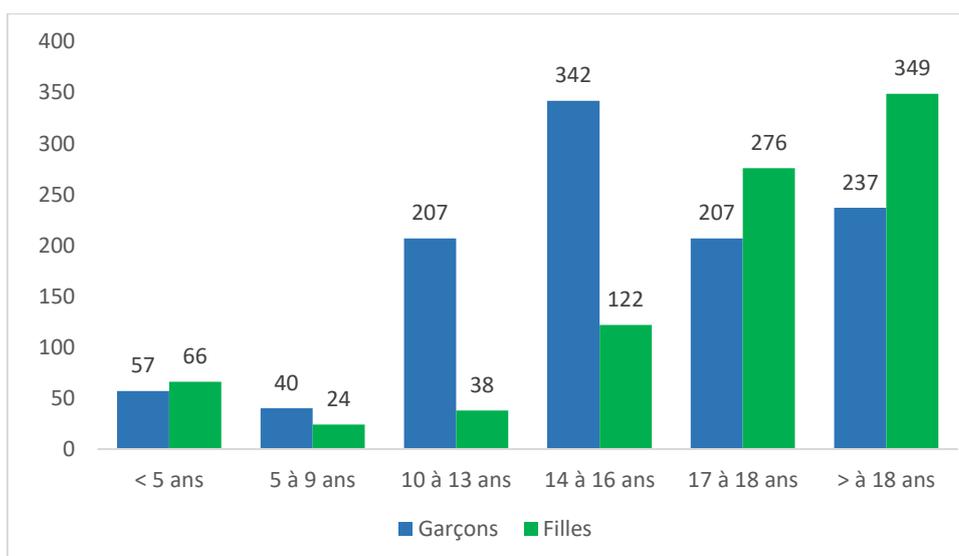
### 2.1.1 Répartition par sexe et âge des enfants suivis en 2022

Graphique n° 1 : répartition par sexe selon l'âge de la population prise en charge en 2022 (N=1965)



En 2022, au total 1965 enfants et jeunes en situation de rue ont bénéficié des interventions du Samusocial Mali. Ce chiffre est en augmentation de 25% par rapport à la population bénéficiaire de 2021 qui était de 1575. La gent féminine composée de jeunes filles et de jeunes mères représente 41% des bénéficiaires, contre 53% pour les garçons. Quant aux enfants de moins de cinq, ils représentent 6% des bénéficiaires.

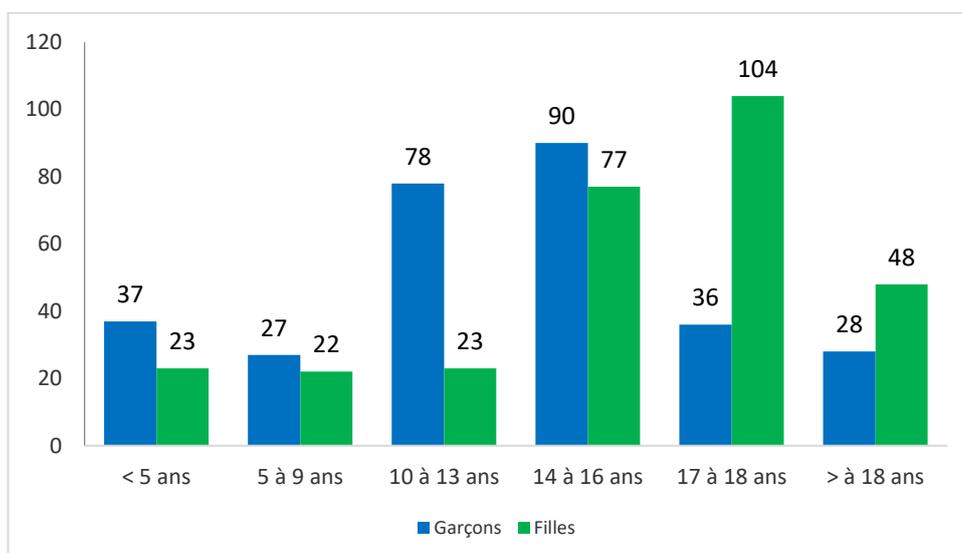
**Graphique n° 2 : répartition par âge de la population prise en charge en 2022 (N=1965)**



Selon le graphique, 53% des garçons pris en charge en 2022 sont âgés de 14 à 18 ans, tandis que 49% des jeunes filles se situent dans cette tranche d'âge. Les filles âgées de 5 à 13 ans représentent 8% de la population féminine prise en charge, alors que les garçons de la même tranche d'âge, représentent 24% de la population masculine. On constate que l'âge moyen des jeunes filles est plus élevé que celui des garçons, soit respectivement 19 ans et 16 ans. Par rapport à la population de 2021, l'âge moyen de la population féminine a augmenté de 18 à 19 ans et pour les garçons il est resté à 16 ans.

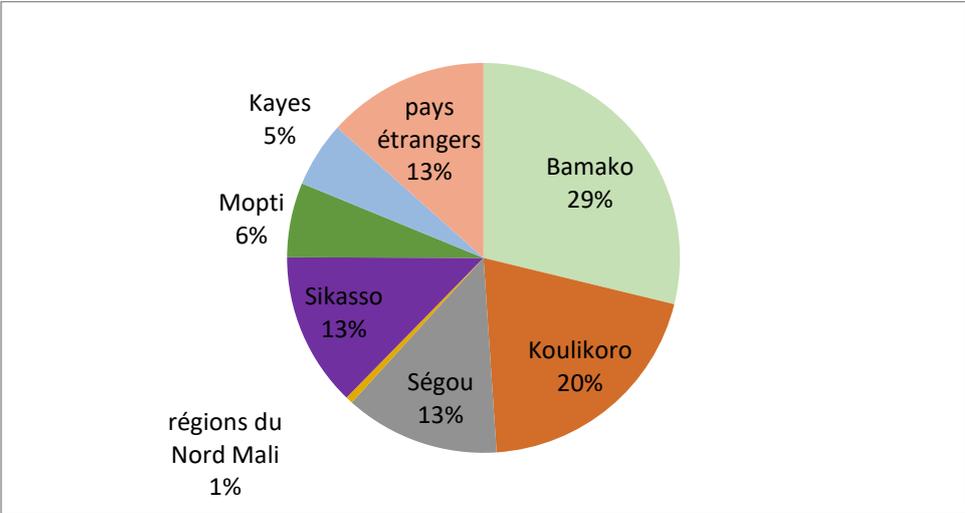
### 2.1.2 Profil sociodémographique des nouveaux bénéficiaires

**Graphique n° 3 : répartition par âge de la population nouvellement identifiée par le SSM en 2022 (N=593)**



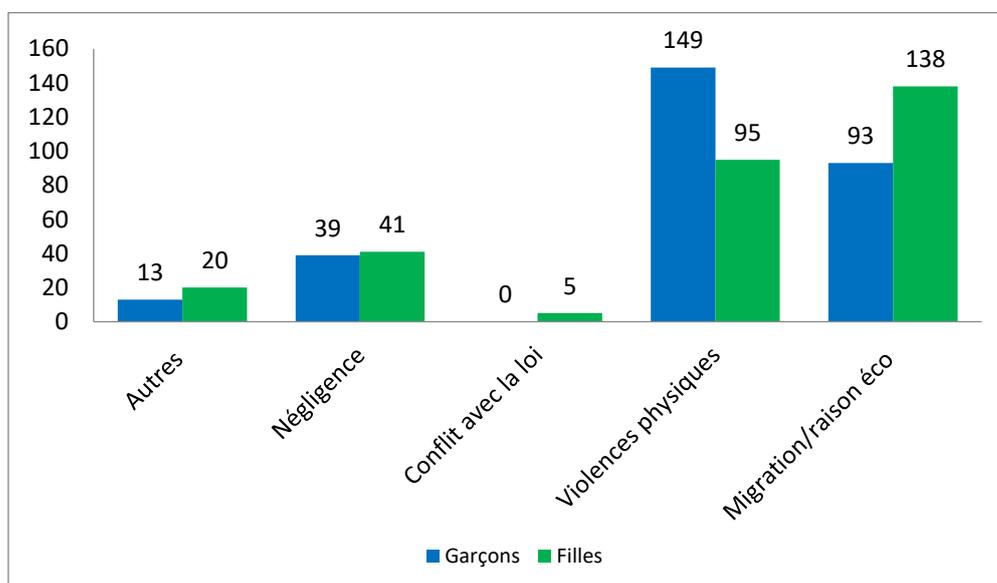
En 2022, 259 garçons et 274 filles ont été rencontrés pour la première fois par le Samusocial Mali. Par ailleurs, 60 nouveau-nés ou enfants de moins de cinq ans, ont également été pris en charge. Les jeunes filles sont à égalité avec les garçons à 50% parmi les nouveaux bénéficiaires en 2022, contre 47 en 2021. On constate que l'âge moyen des populations nouvellement rencontrées en 2022 a baissé par rapport à 2021, en ce qui concerne les filles, soit de 16 ans contre 16.5 ans et les garçons, soit 14 ans contre 15 ans en 2021.

**Graphique n° 4 : régions d'origine de la population nouvellement identifiée par le SSM en 2022 (N=593)**



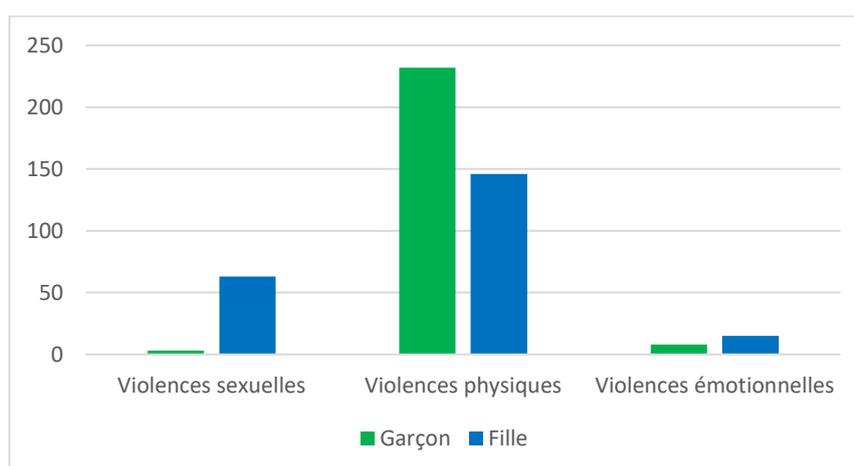
La grande majorité (87%) des enfants rencontrés en 2022 sont d'origine malienne. Les enfants et jeunes originaires de la ville de Bamako et de sa zone périphérique sont plus nombreux et représentent 29%, suivis de ceux en provenance de la région de Koulikoro, avec 20%, de Sikasso et de Ségou avec respectivement 13% chacune. Les enfants et jeunes en provenance de la région de Mopti représentent 6% des nouveaux enfants rencontrés, en diminution par rapport à 2021 où ils étaient de 8%. Les enfants originaires des pays étrangers représentent 13% de la population nouvellement rencontrée, en augmentation par rapport à 2021 où ils représentaient 9%. Ils viennent essentiellement de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et de la Guinée Conakry.

**Graphique n° 5 : raisons évoquées de la présence en rue de la population nouvellement identifiée en 2022 (N=593)**



Les migrations internes pour des motifs économiques avec 39%, les violences physiques avec 41% sont les principales raisons d'arrivée en rue évoquées par les garçons et les jeunes filles nouvellement rencontrés par le Samusocial Mali en 2022.

**Graphique n° 6 : difficultés premières de la vie en rue citées par les enfants en 2022 (N=593)**

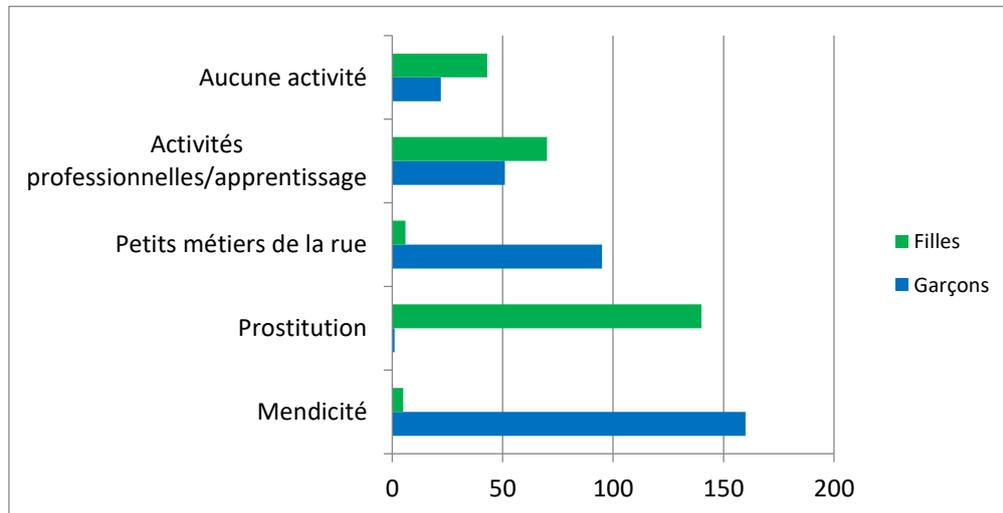


Les principales difficultés évoquées par les enfants et jeunes de la rue sont les violences physiques, citées par 81% des enfants et jeunes et par 55% des garçons. Ensuite, les violences sexuelles, citées par 14% des enfants et jeunes et par 28% des filles.

Ce chiffre contraste avec les données issues d'une enquête réalisée par le Samusocial Mali et le Samusocial International en 2021 sur les violences faites aux enfants et jeunes en situation de rue qui a révélé que 96 des filles rencontrées au cours de l'enquête sont victimes de violences sexuelles. On constate que les difficultés liées à l'accès aux soins, ou

les difficultés de se nourrir, de se loger et de trouver du travail ne sont pas citées par les enfants et jeunes, contrairement aux années précédentes où ces difficultés revenaient très souvent dans les entretiens.

**Graphique n° 7 : stratégies économiques de survie en rue citées par les enfants en 2022 (N=593)**



La mendicité reste la principale activité de survie menée par les garçons. Elle est pratiquée principalement par les garçons mineurs. Quant aux jeunes filles et jeunes mères, elles font recours à la prostitution pour survivre. Cependant, on rencontre de plus en plus d'enfants et jeunes en situation de rue exerçant des activités professionnelles. Il s'agit des activités de vente, de petits métiers de la rue, d'apprentissage ou du travail au compte des patrons.

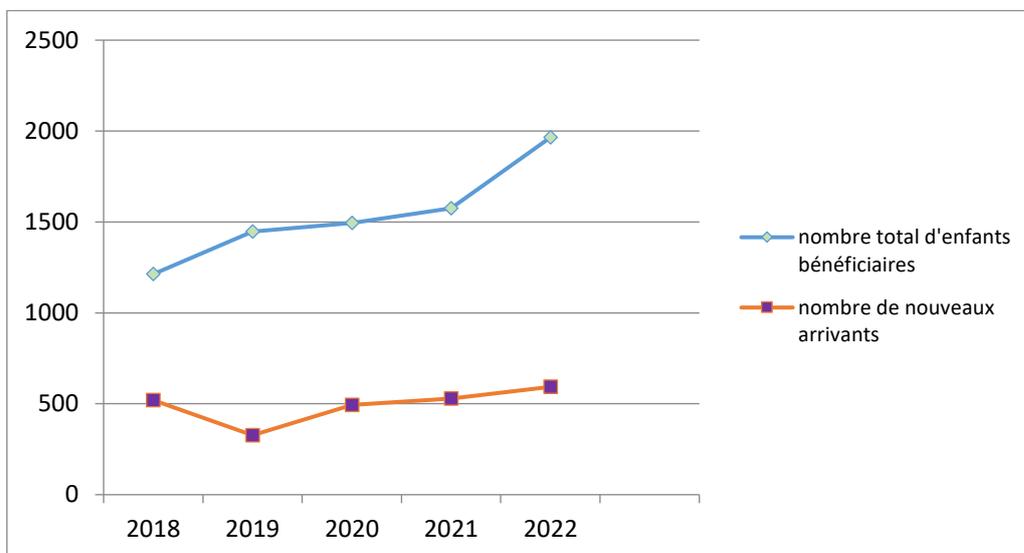
### 2.1.3 Analyse de tendances

Le phénomène des enfants et jeunes en situation de rue connaît une croissance depuis 2012. Le Samusocial Mali constate depuis presque une dizaine d'année une augmentation de la population d'enfants et jeunes pris en charge. Cette tendance s'est poursuivie au cours de 2022, avec une population bénéficiaire de 1965 enfants et jeunes. Depuis 2018, on constate une augmentation significative du nombre de nouvelles identifications de jeunes filles et de jeunes mères plus élevé qui dépasse celui des trois années précédentes.

D'une manière générale, on constate une relative stabilité dans les caractéristiques observées sur la population des enfants et jeunes de la rue d'une année à une autre. Au niveau du ratio « genre », la tendance à l'augmentation de la proportion de jeunes filles prises en charge en cours depuis 2018 s'est poursuivie en 2022. En effet, les filles sont à égalité avec les garçons parmi les populations nouvellement identifiées en 2022.

L'âge moyen de la population féminine est en légère baisse par rapport à 2021, soit 16 ans.

## Graphique n°8 : évolution de 2018 à 2022 du nombre d'enfants identifiés pris en charge par le Samusocial Mali



La tendance au cours des cinq dernières années est plutôt une augmentation de la population des enfants et jeunes de la rue pris en charge et parallèlement celle des nouveaux enfants rencontrés chaque année. L'on constate une augmentation du nombre de nouveaux EJSR identifiés en 2022 par rapport à l'année précédente.

## 2.2 Activités des Equipes Mobiles d'Aide

### 2.2.1 La prise en charge par les Equipes Mobiles d'Aide

#### ➤ Les maraudes de nuit

- 7 maraudes de nuit dans la semaine, du lundi au dimanche, de 20h à minuit. Elles sont réparties entre les maraudes « garçons » au nombre de trois dans la semaine, les maraudes « filles » au nombre de deux et deux maraude mixte. En 2022, **283** maraudes de nuit ont ainsi été réalisées, en raison de **91** maraudes filles, **153** maraudes garçons et **39** maraudes mixtes.

#### ➤ Les activités de jour

- Prises en charge de jour : l'équipe mobile d'aide réalise des activités de jour, qui consistent principalement à assurer le suivi de cas spécifiques d'enfants (suivi quotidien des enfants hospitalisés, accompagnements vers des consultations, bilans ou examens complémentaires, entretiens avec les enfants, entretiens avec les tiers,

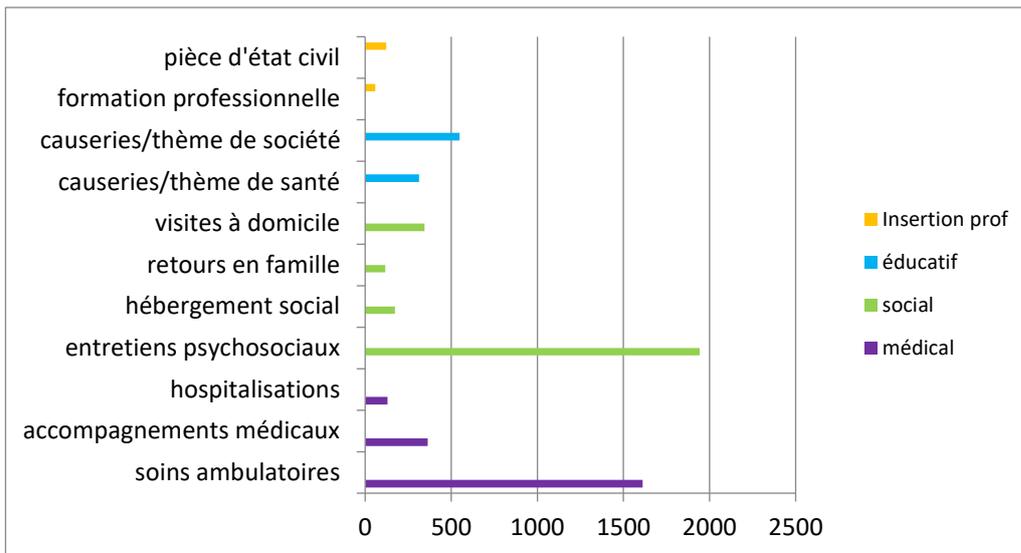
visites à domicile, visites sur les lieux d'apprentissage, enquêtes sociales, actes de médiation familiale).

- Permanences médicosociales hebdomadaires auprès des centres partenaires : les équipes effectuent des permanences hebdomadaires auprès des partenaires, séances qui permettent d'une part des prises en charge individuelles (médicales, psychologiques ou sociales) de cas particuliers signalés par le partenaire et d'autre part de prises en charge collectives, essentiellement sous forme de causeries éducatives et de débats avec les jeunes (*cf. chapitre 5 au point 3*).
- Maraudes de jour : des maraudes de jour sont réalisées par les éducateurs afin d'aller à la rencontre des enfants sur leurs lieux de vie en dehors des créneaux horaires habituels, afin d'apprécier leurs conditions de vie en journée et d'explorer de nouveaux sites, même lorsqu'une partie de l'équipe est prise par une autre activité. En 2022, **199** maraudes de jour ont été effectuées.

### 2.2.2 Bilan des activités réalisées par les EMA

- **Les bénéficiaires** : comme nous l'avons vu en décrivant la population suivie en 2022, **1965** enfants différents (**1033** garçons, **809** filles et **123** bébés/enfants de moins de cinq ans) ont bénéficié d'au moins une prise en charge médicale, psychosociale ou éducative.
- **Les actes** : en 2022, les équipes mobiles d'aide, à travers l'activité de jour et de nuit, ont réalisé un total de **2115** actes de prise en charge médicale, **2458** actes de prise en charge psychosociale et **861** causeries éducatives. Ces différentes activités vont pouvoir être présentées dans le détail ci-après.

### Graphique n°9 : activité globale du Samusocial Mali en 2022



L'année 2022 a été une année intense au regard des résultats atteints dans les différents volets de l'intervention du Samusocial Mali. Les orientations vers les centres d'hébergement ont atteint 172 en 2022. Les orientations médicales ont beaucoup diminué comparativement à 2021, avec 130 hospitalisations en 2022, contre 180 en 2021 et 364 accompagnements médicaux contre 401 en 2021. Au total, 344 visites à domicile et 116 retours en famille ont été réalisés contre 366 VAD et 128 retours en famille en 2021.

### 2.3 La prise en charge médicale

Le médecin du Samusocial Mali dispense des soins aux enfants à bord du camion médicalisé et, dans le cas d'affections plus graves ou nécessitant un traitement sur plusieurs jours, oriente l'enfant vers la structure médicale partenaire la plus adaptée. La prise en charge médicale inclut d'une part des soins ambulatoires et traitements médicaux en rue (nuit et jour) ou en centre social et d'autre part, des orientations médicales en hospitalisation ainsi que les accompagnements des enfants vers des soins spécialisés, analyses et bilans, ou encore dépistages et suivis VIH.

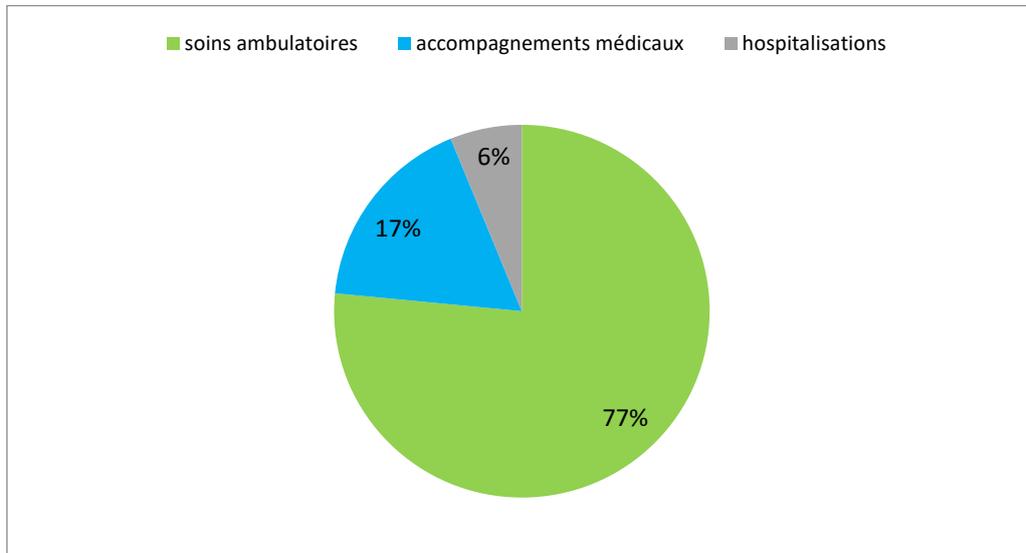
Le Samusocial Mali distribue également un complément nutritionnel à base de bouillie traditionnelle lors des maraudes de nuit auprès des garçons.

La prise en charge médicale comprend :

- Les soins médicaux ambulatoires (cf. détails infra au point a) : **au total, 1611 soins médicaux ont été dispensés, en rue lors des maraudes ou en centres, tout au long de l'année 2022.**
- Les hospitalisations (cf. détails infra au point b) : **au total, 130 hospitalisations ont été effectuées en 2022.**
- Les accompagnements médicaux (cf. détails infra au point c) : **au total, 364 accompagnements médicaux vers des soins spécialisés ont été effectués en 2022.**

Ces différentes modalités sont complémentaires et représentent un total de **2105 prises en charge médicales.**

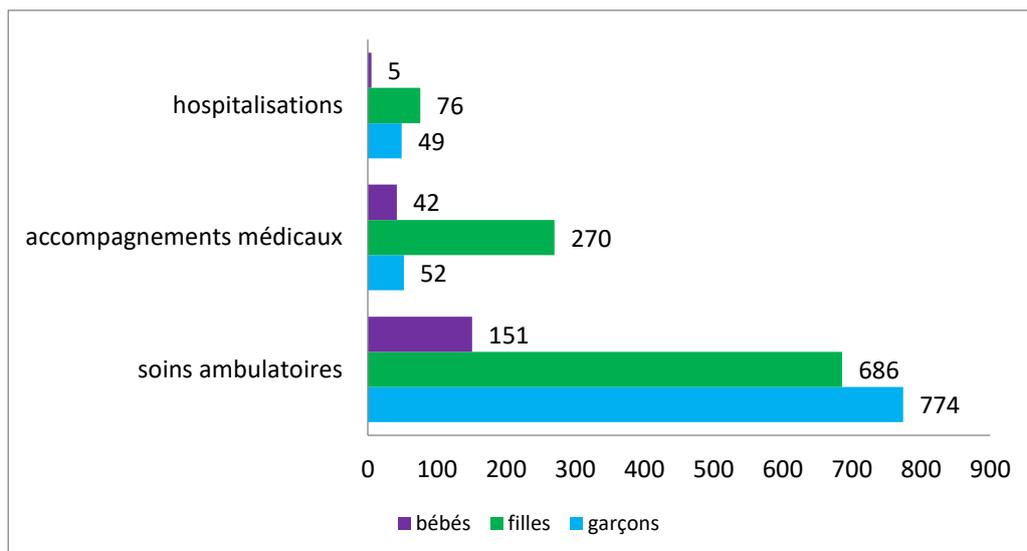
**Graphique n°10 : prise en charge médicale des enfants et jeunes de la rue en 2022 (N=2105)**



Le nombre total de bénéficiaires des soins en 2022 (soins ambulatoires, hospitalisations et accompagnements à des examens médicaux ou consultations spécialisées) est de **1624 enfants et jeunes** dont :

- **654 jeunes filles**
- **865 garçons.**
- **105 bébés et enfants de moins de cinq ans**

**Graphique n°11 : prise en charge médicale des enfants et jeunes de la rue en 2022 (N=2105)**



En 2022, les 2109 actes médicaux se sont repartis comme suit :

- 875, soit 41% ont concerné les garçons,
- 1032, soit 49% ont concerné les jeunes filles et les filles mères,
- et 202, soit 10% ont concerné les bébés.

Globalement la prise en charge médicale des enfants et jeunes en situation de rue a atteint les objectifs fixés pour l'année. Cependant, en raison des difficultés financières, les activités médicales ont baissé d'intensité au cours des derniers mois de l'année.

### 2.3.1 Les soins médicaux en rue

En 2022, **1615 soins ambulatoires** ont été effectués par l'équipe médicale du Samusocial Mali en rue, principalement lors des maraudes de nuit, ou en centres. Ils ont concerné les garçons dans **48%** des cas (**774** soins sur **1615**), les jeunes filles dans **43%** des cas (**686** soins sur **1615**) et les bébés/enfants de moins de 5 ans dans **9%** des cas (**155** soins sur **1615**).

### 2.3.2 L'orientation en cas d'urgence

**Les hospitalisations** (prise en charge en soins nécessitant un séjour de plus de 24h dans une structure médicale publique ou privée) ont atteint 130 cas en 2022. Elles ont concerné dans **38%** des cas des garçons, dans **58%** des cas des filles et dans **4%** des cas des bébés de moins de cinq ans.

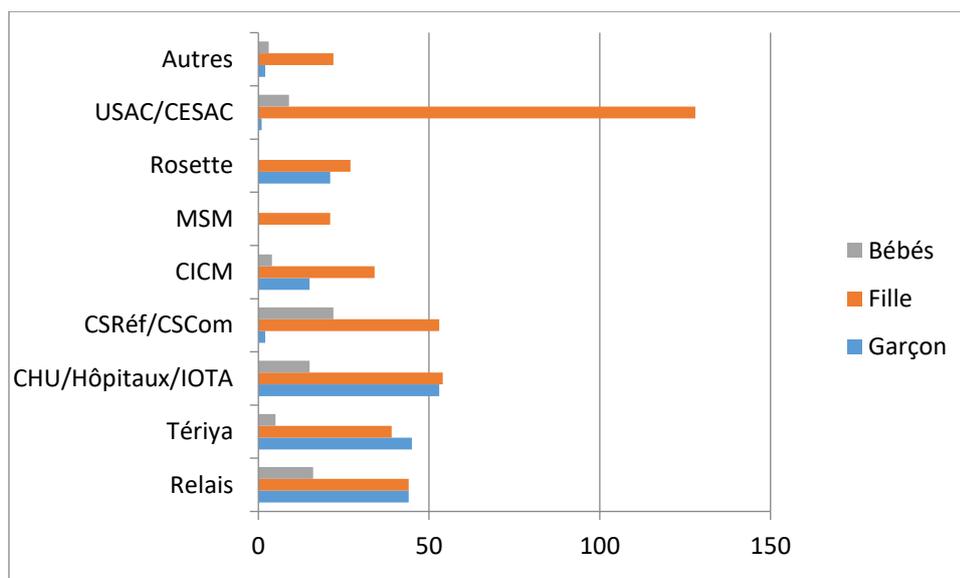
### 2.3.3 L'accompagnement vers des soins spécialisés

**Les accompagnements médicaux** désignent les déplacements d'un membre de l'équipe soignante du Samusocial Mali qui accompagne chaque enfant devant effectuer, sur prescription médicale, un examen complémentaire biologique ou paraclinique, un test de dépistage, ou une consultation de spécialiste (dont les consultations prénatales, post-natales, de planification familiale ou de suivi et prise en charge du VIH/SIDA). Ils

comprennent donc les examens de laboratoire, les examens radiologiques et échographiques, les examens complémentaires spécialisés et les différentes consultations spécialisées citées. En 2022, **364 accompagnements médicaux** ont ainsi été réalisés.

En regroupant hospitalisations et prises en charge spécialisées, on constate que pour ces soins de second recours, la part des jeunes filles prises en charge (74%) est beaucoup plus importante qu'au niveau du premier recours (43% pour les soins ambulatoires), comme l'illustre le graphique suivant.

**Graphique n° 12 : soins hospitaliers et spécialisés en 2022 (N=494)**



En 2022 au total 187 accompagnements médicaux, soit 49% du total, ont été effectués au niveau des structures de santé publiques (hôpitaux, centres de santé de référence et centres de santé communautaire). Ces accompagnements concernent généralement les prestations en médecine générale, les consultations pédiatriques, le suivi des grossesses. Les référencement vers les structures médicales privées restent importants dans l'activité du Samusocial, notamment pour les hospitalisations, les examens et analyses médicaux. 39% des hospitalisations et soins médicaux spécialisés ont été effectués au sein des deux cabinets privés partenaires du Samusocial Mali. Les activités d'accompagnement pour le dépistage et le suivi du VIH Sida ont été faibles au cours de cette année 2022.

### **2.3.4 Les principales affections prises en charge**

Les pathologies fréquemment rencontrées chez les enfants et jeunes en situation de rue sont directement liées aux conditions de vie précaires de ces populations (environnement insalubre accompagné de manque d'hygiène alimentaire surtout) et à certains risques directement liés à ce mode de vie.

Les pathologies rencontrées le plus souvent chez les enfants et jeunes de la rue, nécessitent des prises en charge « légères », en ambulatoire. Dans certains cas, le suivi des traitements pèse lourdement sur l'équipe. Il s'agit alors principalement de jeunes filles séropositives,

des enfants et jeunes développant des infections telle que la tuberculose, les plaies chroniques, etc.

### **2.3.5 Les autres activités médicales**

Le partenariat avec l'ANAM a été plus dynamique en 2022 par rapport à l'année précédente. Le nombre d'enfants et jeunes vivant en rue immatriculés au RAMED en 2022 est de 129 personnes. Egalement, 130 enfants et jeunes ont bénéficié de soins à travers le RAMED au cours de l'année 2022 contre 113 en 2021. Le Samusocial continue d'être un partenaire privilégié pour l'ANAM et a une grande facilité d'immatriculation au RAMED.

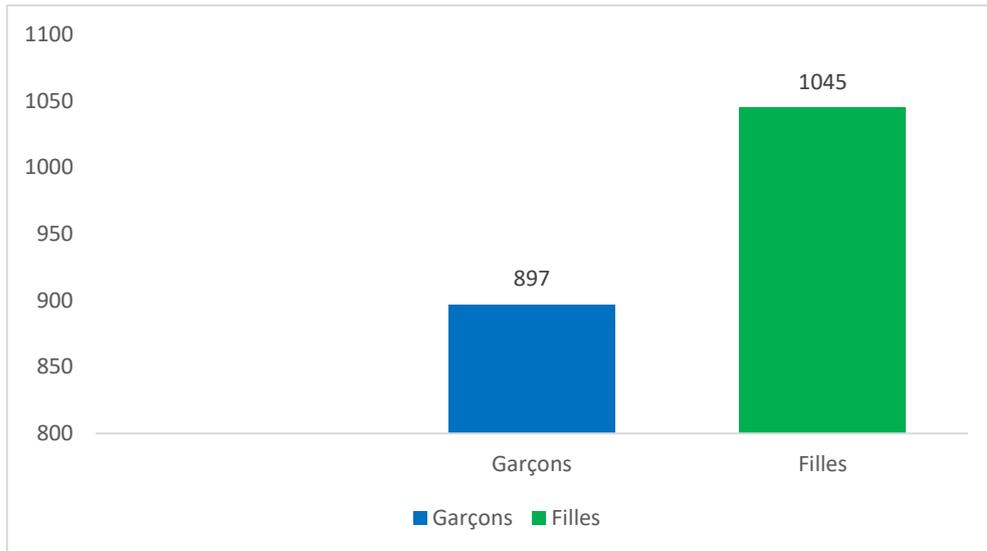
## **2.4 La prise en charge psychosociale**

L'aide psychosociale comprend d'abord les entretiens psychosociaux individuels, puis les orientations vers un centre d'hébergement social et enfin les démarches en vue d'une réinsertion : accompagnements des projets de sortie de rue, interventions de médiation familiale et retours en famille.

- **Au total, 1942 entretiens psychosociaux individuels (nuits et jours, en rue ou dans les centres partenaires) ont été conduits en 2022. Ils ont concerné 897 fois des garçons et 1045 fois des filles.**
- **172 orientations sociales pour hébergement ont été réalisées en 2022. Elles ont concerné 70 fois les filles et dans 102 cas des garçons.**
- **932 actes de médiation familiale, ont été effectués dont 344 visites à domicile (dont 58 accompagnées par les services techniques déconcentrés de l'Etat), 116 retours en famille et 472 autres actes (visites sur les lieux de stage, entretiens avec tiers, etc.) en vue de renouer les liens familiaux et d'accompagner l'enfant ou le jeune dans un processus de resocialisation.**

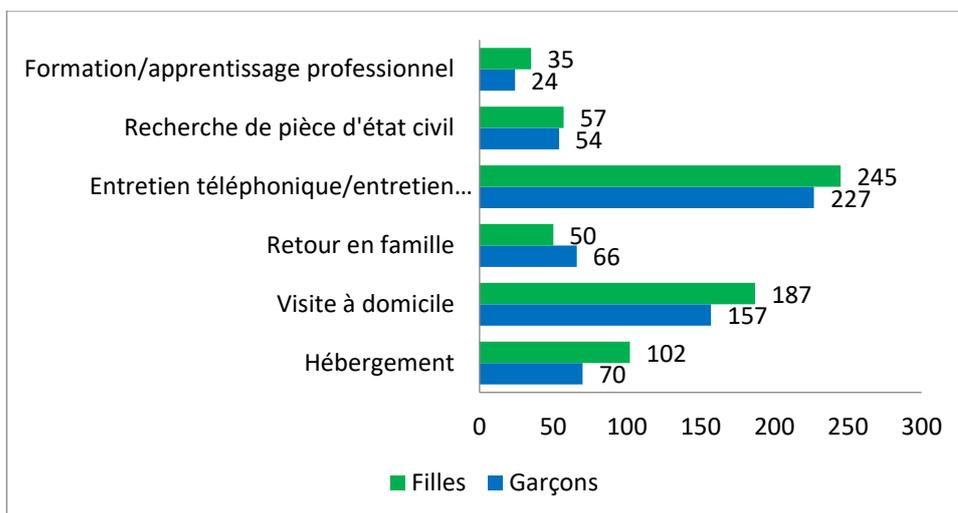
Ces différentes modalités complémentaires de prise en charge psychosociale et d'accompagnement dans des projets de sortie de rue peuvent être illustrées par les graphiques suivants :

**Graphique n°13 : les entretiens individuels de soutien psychologique en 2022 (N=1942)**



Les entretiens individuels sont réalisés au profit des enfants et jeunes à partir de 5 ans. Ils sont effectués dans le cadre de l'identification des enfants et jeunes, mais également en vue de leur apporter un soutien psychologique pour renforcer leur résilience face aux épreuves difficiles qu'ils traversent au quotidien. 54% des entretiens individuels ont bénéficié à la cohorte féminine en 2022. Cela met en exergue la très grande vulnérabilité des jeunes filles et jeunes femmes en rue, mais également l'effort des équipes pour les accompagner face à ces vulnérabilités.

#### Graphique n°14 : activités à la sortie de rue en 2022 (N=1274)



Les équipes du Samusocial Mali ont très actives en 2022 dans le cadre de l'accompagnement des enfants et jeunes en situation de rue. Dans ce domaine également, une attention particulière été portée sur les demandes des jeunes filles et jeunes mères qui ont bénéficié de 53% des actes.

### **2.4.1 Les entretiens psychosociaux individuels**

L'entretien individuel permet, à partir d'un diagnostic de situation de l'enfant sur le plan physique, relationnel, familial et psychologique, une prise en charge psychosociale adaptée à la situation de chacun. Il constitue le support de la relation d'aide que l'équipe du Samusocial tente d'établir avec chaque enfant.

Les médecins et les éducateurs du Samusocial Mali sont formés à l'abord clinique et psychopathologique des enfants en danger dans la rue, fondé sur un savoir-faire multiple:

- Savoir repérer les enfants en détresse, à travers des signes de négligence, de fatigue extrême, de changement de comportement ou à travers des symptômes de troubles du comportement ;
- Savoir interpréter les manifestations de l'enfant comme des demandes d'aide implicites ;
- Savoir répondre à ces demandes.

### **2.4.2 L'orientation vers des structures partenaires pour la réinsertion**

L'ensemble des prises en charge mises en œuvre par le Samusocial Mali a pour objectif de reconstruire le lien de confiance entre l'enfant et le monde des adultes mais aussi de l'accompagner dans la récupération de repères essentiels à la vie hors de la rue (repères corporels, temporels, spatiaux et sociaux). Ce travail avec l'enfant peut l'amener à pouvoir envisager un avenir hors de la rue, dans ce cas, le Samusocial Mali peut l'accompagner dans ce projet de sortie de rue. Ces projets se traduisent le plus souvent par une orientation vers une structure partenaire, principalement des centres d'hébergement sociaux. La resocialisation à travers un hébergement stable semble, en effet, la première étape incontournable dans un processus de réinsertion. L'équipe du Samusocial réalise par la suite, un suivi du dossier de l'enfant, qu'elle rencontre lors des permanences chez le partenaire ou lors de visites dédiées à ce suivi. Le Samusocial accompagne également les centres partenaires dans la réalisation du projet de réinsertion des enfants et jeunes orientés chez les partenaires.

En 2022 au total 172 orientations pour hébergement et accompagnement dans la réinsertion ont été effectués vers les centres d'hébergement partenaires.

Le Samusocial Mali a développé des partenariats avec des structures disposant de centres d'hébergement afin de répondre aux besoins de mise à l'abri et d'accompagnement des enfants et jeunes en situation de rue dans des projets nécessitant parfois un hébergement dans un centre.

### 2.4.3 L'accompagnement des projets de sortie de rue et de renouement familial

#### ➤ L'accompagnement des projets par le Samusocial Mali depuis la rue

Les enfants et jeunes en situation de rue sont accompagnés par les professionnels du Samusocial Mali dans des projets de sortie de rue et de réinsertion sociale et familiale. L'équipe du Samusocial Mali peut procéder à une médiation avec la famille, pouvant aboutir au renouement du lien avec les familles, et si cela semble possible, à un retour en famille de l'enfant. C'est dans ce cadre que plusieurs visites à domicile (VAD) sont réalisées par les équipes du Samusocial Mali. Ce processus implique de plus en plus les services techniques déconcentrés de l'Etat, de la promotion de la femme et de l'enfant, mais également du développement social, et des structures associatives partenaires, notamment dans les régions de Sikasso et de Ségou.

#### ➤ Le renouement des liens familiaux et les retours en famille

Cela reste un idéal dans le processus de réinsertion sociale des enfants et jeunes en situation de rue. Cependant, le renouement des liens familiaux et les retours en famille des enfants et jeunes en situation de rue nécessitent un long travail de préparation en amont, avec l'enfant d'une part et avec la famille d'autre part. Dans certains cas, un retour en famille n'est même pas envisageable. En 2022, les équipes du SSM ont directement réalisé 344 visites à domicile (VAD) dans le cadre des recherches de famille, médiations familiales, retours et suivis post-retour des enfants. La majeure partie de ces sorties s'est effectuée dans la ville de Bamako et les quartiers dans la banlieue de la capitale. Le travail avec les familles dans les régions a été assuré par les points focaux, qui ont réalisé 116 missions de recherche de famille, de médiation et de suivi post-retour. Les interventions des points focaux ont concerné plusieurs localités des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti. On constate d'année en année l'importance du dispositif points focaux dans la réinsertion familiale des EJVR dans les régions. Ce partenariat est soutenu par les directions régionales de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille et celle du développement social et de l'économie solidaire, notamment dans les régions de Sikasso et de Ségou. L'implication des points focaux dans les activités de réinsertion familiale des EJVR est de plus en plus mis en avant par la DNPEF et la DNDS. Sur l'ensemble de l'année, ce sont au total 116 enfants et jeunes qui sont retournés en famille, répartis entre 66 garçons et 50 filles et jeunes mères.

#### ➤ Projets de scolarisation, de formation professionnelle et d'apprentissage

Au total 59 **enfants et jeunes en situation de rue ont bénéficié d'un accompagnement dans la réalisation de projet de réinsertion scolaire et socioprofessionnelle**. C'est ainsi que :

- 22 adolescents et jeunes, dont 11 filles, jeunes femmes et jeunes-mères, ont bénéficié de projets de formation,
- 25 enfants et jeunes, dont 14 jeunes filles, ont bénéficié de projets d'insertion scolaire,

- 20 adolescents et jeunes, dont 4 jeunes filles ont achevé leur formation démarrée au cours de 2021 au centre Nègè Blon,
- 10 jeunes filles ont achevé une formation en coiffure et esthétique, démarrée en 2021 au centre Djamilatou,
- 10 machines à coudre ont été remises aux 10 jeunes filles formées en coupe et couture au centre Pensons à Demain,
- 1 garçon qui suivait une formation en santé depuis trois ans dans une école professionnelle à Bamako, a terminé ses études au cours de l'année et a commencé ses stages.
- 3 filles et 2 garçons ont été accompagnés dans la mise en place d'une activité génératrice de revenus.

## 2.5 La prise en charge éducative

Elle se traduit par l'animation de causeries éducatives de groupe avec les enfants et jeunes de la rue le jour comme la nuit, en rue aussi bien que dans les centres partenaires au cours des permanences. Les différents thèmes abordés ont trait d'une part à la santé et d'autre part à des thématiques de société.

**En 2022, au total, 861 causeries éducatives ont été effectuées, dont 313 séances relatives aux thèmes de santé et 548 séances sur des sujets de socialisation.**

Concernant la thématique santé, les principaux sujets abordés ont porté sur la santé sexuelle et reproductive (y compris la vaccination, la sensibilisation sur le VIH Sida), la pandémie de la COVID-19, les pathologies fréquentes, notamment le paludisme et les affections respiratoires, l'hygiène corporelle et alimentaire. D'autres thèmes abordés ont concerné la consommation abusive des toxiques.

Les sujets de société les plus fréquemment débattus tournent autour des risques liés à la vie en rue, les missions du Samusocial, les projets de sortie de rue et de retour en famille, les relations avec les forces de l'ordre, l'importance des pièces d'état civil, l'autoprotection contre les violences, les relations avec les riverains.

## 2.6 Appui psychosocial aux enfants vivant sur le site de personnes déplacées internes (PDI) de Faladié

En réponse aux besoins psychosociaux des enfants victimes de déplacement forcé, le Samusocial Mali met en œuvre depuis septembre 2020, avec le soutien de l'UNICEF, un programme d'accompagnement psychosocial aux enfants vivant sur le site PDI de Faladié en commune VI du District de Bamako. Cette intervention comprend plusieurs volets :

### 2.6.1. Activités de soutien psychosocial aux enfants sur le site PDI de Faladié

#### ✓ **Activités ludiques et éducatives avec un objectif de soutien psychosocial avec les enfants dans l'espace ami des enfants**

Dans le cadre des activités ludiques et éducatives avec les enfants sur le site, un espace ami des enfants (EAE) a été aménagé sur le site en 2021 sur une superficie de 499,8 m<sup>2</sup>. Il est sécurisé par une clôture sur un linéaire de 110,9 m, avec un portail. Un magasin d'une superficie de 10,85 m<sup>2</sup> et un bloc de trois latrines bâti sur superficie de 10,12 m<sup>2</sup> ont été construits sur l'espace. En plus de ces infrastructures, l'espace a été équipé en matériels et équipements de jeux pour les enfants. Un panneau d'identification de l'espace, avec les logos de l'UNICEF a été fixé à la porte d'entrée.

Les activités ludiques et éducatives ont eu lieu sur l'espace avec les enfants du lundi au vendredi. Elles sont encadrées par une équipe composée de travailleurs sociaux, d'animateurs sociaux et de psychologues. Cette équipe est appuyée par deux mobilisatrices identifiées par les responsables de la communauté.

Ainsi, chaque matin, plus de 150 enfants, âgés de 3 à 18 ans étaient accueillis sur l'espace et pouvaient participer à différentes activités ludiques et éducatives par tranche d'âge. Les enfants recevaient une collation, composée de menus traditionnels. Ces activités ont porté sur deux types d'activités, à savoir les activités imaginatives, notamment la danse, le théâtre, les chants, la musique, et les activités physiques, notamment, le sport, les jeux d'équipe en plein air, les jeux traditionnels identifiés au sein des communautés et animé en collaboration avec les personnes ressources des différentes communautés.

Au cours de l'année 2022, au total 913 enfants dont 545 Filles ont participé aux activités d'animation, des jeux ludiques et éducatifs à l'EAE. Ces séances d'animation se déroulent pendant toute la matinée, de 9 heures aux environs de 12 heures.

#### ✓ **Soutien Psychologique aux enfants exposés et/ou victimes de violences**

En collaboration avec le Cadre de Concertation Technique en SMSPS sous le lead de l'UNICEF, le Samusocial a doté l'équipe d'intervention sur le site PDI de Faladié d'un outil d'identification et d'évaluation de la détresse psychosociale des enfants et de leurs parents. Ainsi, **83** personnes en besoin d'accompagnement psychologique ont été identifiées sur les sites au cours de l'année. Il s'agit de 10 femmes, 4 hommes, 40 filles, 29 garçons. Ces personnes ont tous bénéficié d'un accompagnement psychologique individualisé et leur état psychologique et de santé mentale a connu une nette amélioration. Toutefois, 1 cas de détresse sévère parmi les victimes a nécessité un référencement au niveau de service de la psychiatrie du Chu Pt G.

L'équipe d'accompagnement psychosocial mène des activités du développement personnel, qui sont menées en combine avec **des entretiens individuels** et des **focus group**. **Cette approche permet de leur donner l'occasion d'exprimer cette souffrance interne**

**pour une décharge psychique. En effet, s'extérioriser, c'est déjà un début de soins.** Cet appui a permis de soutenir les bénéficiaires concernés à adopter un comportement recommandé, d'avoir des attitudes positives et de surmonter leurs difficultés.

✓ **Appui vestimentaire aux enfants à l'occasion des fêtes de fin d'année**

En termes de prise en charge vestimentaire, des journées de distribution d'habits ont été effectuées à la date du 27 septembre 2022. Au total, 357 enfants, dont **202** filles ont bénéficié de cette assistance vestimentaire.

Cette distribution a contribué à amoindrir le coût des dépenses chez les parents en terme économique pour les achats des habits des enfants scolarisés à cette veille de la rentrée scolaire et à aider les parents, pour renforcer leurs économies familiales, aux enfants, elle a permis de les protéger contre toute nature de maladie comme les infections respiratoires aiguës, fréquentes en cette période froide. L'appui vestimentaire permet à de nombreux enfants d'éviter de se pavaner torche nue sur le site et de s'exposer à la pollution sur le site due aux dépotoirs d'ordures situés aux alentours du site.

Il faut souligner également que de nombreux parents justifient l'exploitation des enfants dans des activités de triage d'ordure par faute de moyen financier, faisant croire que les revenus issus de la vente de ces objets servent à faire face aux dépenses des enfants, notamment pour l'achat de vêtements.

✓ **Sensibilisation et équipement des enfants et des parents face au COVID-19 :**

La sensibilisation et l'équipement sur le COVID-19 sont versés désormais dans le cadre global de la promotion de l'hygiène, de la prévention des maladies liées à la poussière et aux mauvaises odeurs : l'hygiène corporelle et alimentaire, les connaissances du moment critique pour laver les mains avec du savon, les techniques et l'importance du lavage des mains avec du savon, l'utilisation des gel hydro alcooliques, l'impact de l'assainissement de l'environnement de vie sur la bonne santé des enfants et les techniques d'usage des kits de lavage de mains. Cette sensibilisation vise à promouvoir sur le site un environnement sain et à prévenir les cas de maladies liées à l'environnement insalubre dans lequel vivent les communautés.

Cependant d'autres thématiques ont été abordées au cours des séances de sensibilisation avec les enfants et les parents au cours du trimestre. Ils ont porté sur le paludisme, les dangers liés aux triages d'ordures, la rougeole, la conjonctivite, la malnutrition des enfants, l'importance du respect des calendriers de vaccination et les infections respiratoire aiguë, la tuberculose, la diarrhée, les infections sexuellement transmissibles (IST), et les maladies sexuellement transmissibles (MST).

Au total 960 personnes (750 enfants et 210 parents) ont été sensibilisées sur l'hygiène au cours de l'année 2022.

## **2.6.2. Assurer la prise en charge médicale des enfants malades à travers le référencement vers les structures publiques**

L'accompagnement des PDI sur le plan médical, a été une activité intense au cours de l'année 2022, où d'énormes besoins ont été exprimés par les populations, notamment en santé reproductive. Dans ce domaine, le projet collabore avec les structures sanitaires publiques, notamment le centre de santé communautaire de Faladié (ASACOFa) et le Centre de santé de référence de la commune VI (CSRéf CVI), et avec l'ONG IMADEL, présente sur le site.

Ainsi, au cours de l'année, au total, **576** soins médicaux ont été dispensés aux enfants et aux parents sur le site.

✓ **Activités de prévention et de réponse aux adolescentes exposés et/ou victimes de VBG sur le site PDI de Faladié**

Les parents ont bénéficié de plusieurs séances de sensibilisation sur les droits de l'enfant et la protection de l'enfance, les thématiques développées lors des activités de sensibilisation exprime sur les besoins de protection des enfants à travers le respect des règles de droit de l'enfant par les parents eux-mêmes, pour le bon développement et la bonne stabilité psychologique de l'enfant en termes d'éducation, de la santé, de sa participation dans les prises de décisions le concernant et l'octroi du temps de jeu à l'enfant afin de lui permettre de jouir pleinement de son enfance à l'enfance. Ces actions de sensibilisation faites auprès de ses parents ont contribué à la diminution des cas des violations des droits de l'enfant par les parents à l'égard des enfants malgré qu'il y'ait encore parmi eux, des parents qui continuent de contraindre leurs au triage d'ordures pour faire face à leurs besoins d'argent. Au cours de l'année, **897 parents** soit **661 femmes** et **236 hommes** ont participé à des séances de sensibilisation en termes de protection de l'enfant et ont pu renforcer leurs compétences et leurs connaissances sur les droits de l'enfant, la parentalité positive et la protection de l'enfant contre les risques de VBG.

✓ **Activités de prévention et de réponse aux adolescentes exposés et/ou victimes de VBG sur le site PDI de Faladié**

Les parents ont bénéficié de plusieurs séances de sensibilisation pour la prévention et la réponse aux adolescents exposés et/ou victimes de VBG. Des thèmes sur les droits de l'enfant, la parentalité positive et la protection des enfants contre les risques de VBG. Au total, **897 parents** soit **511 femmes** et **386 hommes** ont été sensibilisés sur ce thème.

Dans le cadre de ces sensibilisations, les équipes ont échangé avec les communautés sur les cas de violences basées sur le genre (VBG) auxquels les adolescentes et les femmes sont particulièrement exposées sur le site. En effet, **148 cas** de mariage d'enfants, dont nombreux ont été célébrés avant l'arrivée des populations sur le site ont été identifiés. **7 femmes** victimes de violences physiques et psychologiques de leur conjoint ont été identifiées. Ces victimes ont bénéficié des accompagnements individualisés pour un soutien psychosocial et parfois une prise en charge médicale. Des sensibilisations ont été organisées avec les communautés, notamment les leaders communautaires sur ces pratiques néfastes.

Aussi, **12 filles** travailleuses domestiques victimes de maltraitances chez leur employeur ont été recensées.

D'autres situations de violences faites aux enfants ont été recensées. Il a été identifié **55 enfants** qui ne disposent pas d'acte de naissance. Ces cas ont été recensés par l'ONG Seconde Chance, qui a entrepris des démarches de recherche de jugement supplétif pour ces enfants. Cette opération a été accompagnée par l'équipe du projet.

Par rapport à toutes ces situations des séances de sensibilisation avec les communautés ont été organisées et des échanges avec les responsables ont été effaits également. Au

cours de ces rencontres, les parents et les responsables des communautés ont été sensibilisés sur les conséquences de ces pratiques sur les enfants.

Les parents (pères et mamans) ont été aussi sensibilisés sur les risques de certaines activités pour les enfants, notamment le triage des ordures, la mendicité. Ces activités peuvent en effet exposer les enfants aux blessures et à la maladie. La mendicité peut exposer les enfants à des accidents sur la voie publique, la rupture du lien avec la famille et le basculement des enfants dans la vie en rue et leur exposition à des violences et exploitations.

### **3. Le renforcement des compétences et la mobilisation des partenaires**

#### **3.1 La formation des intervenants du Samusocial Mali et des structures partenaires**

Une session de formation des professionnels du Samusocial Mali et des animateurs des centres d'écoute communautaires a été organisée au Zoo National du 28 au 30 mars 2022. Elle a permis de sensibiliser 30 professionnels de prise en charge sur la politique de Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels (PEAS), adoptée par le Samusocial Mali en 2022 et de renforcer leur capacité dans la prévention, l'identification et le référencement des enfants exposés et ou victimes de VBG, que ce soit les enfants et jeunes en situation de rue ou les enfants et jeunes en famille. La formation a été animée par les référents techniques du Samusocial Mali et la référente protection de l'Association contre l'Exploitation Sexuelle au Mali (ACESEM).

Un atelier de renforcement des capacités sur la documentation et la gestion de cas de protection des enfants a été organisé du 25 au 29 juillet 2022 à la Maison du Partenariat Angers-Bamako. Elle a regroupé 20 travailleurs sociaux et soignants des services locaux du développement social et de l'économie solidaire (SLDSES) des communes du District de Bamako, du Samusocial Mali, des Centres d'Ecoute Communautaires (CEC), de Bollé femmes et du Tribunal pour enfants de Bamako.

Six sessions de formation ont été organisées au profit des volontaires communautaires dans les six communes du District de Bamako, du 05 au 27 Septembre 2022. Au total 147 volontaires communautaires dont 78 femmes ont participé à ces ateliers, au cours desquels, les participants ont été renforcés dans leurs capacités d'identification des enfants victimes de violences et leur référencement vers les services d'aide.

Du 19 au 20 juillet 2022 s'est tenu à la Maison du partenariat Angers-Bamako un atelier d'échanges sur la prise en charge des enfants victimes de violences et des enfants en contact avec la loi dans le District de Bamako. Le but de cet atelier était de renforcer le partenariat et la synergie entre les acteurs de la protection de l'enfant et les professionnels de la justice pour une meilleure prise en charge des enfants victimes de violences et des enfants en contact avec la loi. L'atelier a regroupé une trentaine de participants, représentant les commissariats de police, le tribunal pour enfant, la DNPEF, les centres de détention pour mineurs (Bollé mineurs et Bollé femmes), des OSC de protection de l'enfant (le centre Kanuya, le Collectif des Centres d'Ecoute Communautaires (COCECM),

Samusocial Mali et Terre des hommes). A noter que l'atelier a été co-animé par le juge des enfants du District de Bamako, la DNPEF et le Samusocial Mali.

#### 4. événements et manifestations en faveur des enfants et jeunes en situation de rue

##### **Célébration de la journée internationale des enfants en situation de rue, le 12 avril 2022**

C'est à travers une conférence de presse organisée en partenariat avec la Direction Nationale de la Promotion de l'Enfant et de la Famille (DNPEF) et la Coalition Malienne pour les Droits de l'Enfant (COMADE), que le Samusocial Mali a célébré la journée internationale des enfants de la rue. La cérémonie s'est déroulée dans les locaux de la DNPEF, sous la présidence du Directeur National de la Promotion de l'Enfant et de la Famille. Elle a enregistré la présence de nombreux officiels, notamment les représentants du Gouverneur du District de Bamako, de la Mairie du District de Bamako, de la Direction nationale du Développement Social (DNDS), de la Direction nationale de la Formation Professionnelle (DNFP), des partenaires associatifs et des partenaires techniques et financiers, notamment la Principauté de Monaco. L'événement a été relayé par de nombreux media, notamment l'ORTM, Chérifla TV, Niéta TV, qui ont assuré sa couverture médiatique. Dans son intervention, le Directeur du Samusocial Mali a attiré l'attention du public sur le nombre d'enfants vivant en situation de rue à Bamako, estimé à plus de 10 000 enfants, selon plusieurs sources. Ces enfants, a-t-il souligné, sont victimes de violation de droits fondamentaux et confrontés au quotidien à la violence et à la maltraitance. Il a rendu un hommage à l'engagement des défenseurs des droits des enfants en situation de rue, en saluant les actions des nombreuses Organisations de la Société Civile (OSC) qui œuvrent au quotidien aux côtés des enfants en situation de rue.

Dans son allocution, le Président de la COMADE a salué l'initiative du Samusocial Mali qui vise à accroître l'information et la sensibilisation des autorités et du grand public sur le phénomène des enfants en situation de rue. Il a souligné le rôle de leadership du Samusocial Mali dans la prise en charge de ce public, tout en lançant un appel aux plus hautes autorités pour plus d'actions en faveur de la lutte contre ce phénomène.

Quant au Directeur national de la promotion de l'enfant et de la famille, il a exprimé sa reconnaissance au Samusocial Mali et à ses partenaires pour l'organisation d'un tel événement, que la DNPEF a abrité avec beaucoup de fierté. Il a salué la collaboration étroite entre le Samusocial Mali et les services du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'enfant et de la Famille dans la prise en charge des enfants en situation de rue et leur accompagnement vers la réinsertion sociale. Le Directeur a souligné que ce phénomène retient



une attention particulière des autorités du Mali et s'est dit favorable à la célébration de façon officielle de la journée des enfants en situation de rue au Mali. Placée sous le thème

: « L'accès des enfants en situation de rue à l'éducation et aux opportunités de réinsertion professionnelle et économique », la cérémonie a été mise à profit par le Samusocial Mali pour signer des conventions de partenariat avec trois structures de formation dans le cadre de son programme d'insertion professionnelle des enfants et jeunes en situation de rue.

### 17 juin 2022, remise des certificats à 20 adolescents et jeunes formés en menuiserie métallique au centre Nègè Blon

Cette cérémonie a consacré la fin de la formation professionnelle d'un groupe de 20 bénéficiaires, dont 4 jeunes filles, dans le cadre d'un programme de formation en menuiserie métallique au centre de formation aux métiers de chaudronnerie et de la tuyauterie « Nègè Blon ». Démarré en juin 2020, et après un premier groupe de 20 bénéficiaires formés, ce projet pilote a donc permis la formation de cette nouvelle promotion. Comme la précédente, elle a mobilisé autour du Samusocial Mali, de Nègè Blon et des bénéficiaires, de nombreux officiels, des médias et des parents des bénéficiaires. Etaient également présents au nom des partenaires techniques et financiers ayant soutenu la formation, la Coordinatrice pays de la Coopération Monégasque, le chef de section gouvernance à la Délégation de l'Union Européenne (DUE) au Mali.

Dans son intervention, le Directeur du Samusocial Mali s'est réjoui de l'aboutissement de ce programme pilote du Samusocial Mali dans le cadre de l'insertion professionnelle des enfants et jeunes en situation de rue. Il a salué la qualité du partenariat avec le centre Nègè Blon dans la bonne conduite de ce programme, tout en remerciant les partenaires pour leur accompagnement. Il adressé à cet effet ses vifs remerciements à la Délégation de l'Union Européenne et à la Coopération Monégasque pour leur soutien à ce programme. Il a souligné la pertinence d'une telle initiative dans le cadre de la lutte contre l'exclusion sociale des enfants et jeunes en situation de rue, en précisant qu'elle offre de vraies perspectives d'insertion sociale et économique aux jeunes vivant en rue qui sont exclus des programmes publics de formation et d'insertion des jeunes. Le Directeur a précisé qu'après plus de 12 mois de la fin de la tranche de la formation, ayant concerné 20 garçons, 19 sont dans un parcours d'insertion professionnelle à travers des contrats de stage, d'emploi ou de prestation.

Dans son discours, le Directeur national de la promotion de l'enfant et de la famille, a exprimé toute sa satisfaction du résultat de ce programme de formation de 40 jeunes par le Samusocial Mali et le centre Nègè Blon. Il a vivement remercié la Délégation de l'Union Européenne et la Coopération Monégasque pour leur soutien au secteur de la protection de l'enfant et de l'insertion des jeunes au Mali et a plaidé auprès d'elles la poursuite de ce soutien, notamment à travers des initiatives similaires.

Le porte-parole des bénéficiaires a salué la qualité de la formation dont les apprenants ont bénéficiée et qui a inclut une phase théorique et des stages dans des entreprises. Il a rassuré les partenaires de la formation qu'aucun bénéficiaire ne retournera plus dans la rue après cette formation. Il



formulé le vœu pour que d'autres camarades vivant en rue puissent bénéficier les mêmes opportunités pour sortir de cette situation difficile.

#### Ateliers d'échanges sur les mécanismes de renforcement de la protection des enfants en situation de rue et d'amélioration de leur accès aux services sociaux de base à Sikasso et Ségou.

Ces ateliers se sont déroulés le 19 décembre à Sikasso et le 21 décembre à Ségou, organisés par le Samusocial Mali en partenariat avec la Direction régionale de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille des deux régions (DRPFEF). Dans les deux localités, ces ateliers ont mobilisé des autorités locales et administratives, les professionnels de la protection de l'enfant, des forces de l'ordre, des personnels de la justice. Les cérémonies d'ouverture ont enregistré la présence de la Directrice régionale de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, la 3<sup>ème</sup> adjointe au Maire de Sikasso, un représentant du Gouvernorat, le Préfet du cercle de Ségou, l'adjointe au Maire de Ségou, un conseiller municipal de la Mairie de Pélangana et le juge des enfants au tribunal de Ségou.

En organisant ces rencontres, le Samusocial Mali a voulu renforcer la sensibilisation des responsables (politiques, administratifs, élus municipaux...) et de la société civile sur les réalités du phénomène des enfants des rues et les violations de droits dont ils sont victimes. Le but de ces ateliers est de contribuer au renforcement de la protection des enfants en situation de rue et l'amélioration de leur accès aux services essentiels. Ainsi, au cours de ces ateliers, des initiatives de lutte contre le phénomène des enfants en situation de rue et de prise en charge des victimes ont été documentées. A Sikasso, des équipes mobiles sont mises en place, composées de personnels des ONG (Enda), des volontaires communautaires et des agents des Services Techniques Locaux de Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (SLPFEF) afin de repérer les enfants en situation d'errance et les référer vers les structures de prise en charge, d'organiser des activités de sensibilisation et de retrait des enfants des sites d'orpillage et d'accompagner les enfants en conflits avec la loi. Dans les deux localités, il a été constaté une bonne collaboration entre la DRPFEF et les différents acteurs, notamment les OSC dans le cadre de la protection de l'enfant. A Ségou, un cadre de concertation sur la protection de l'enfant est opérationnel et se tient tous les trimestres au niveau de la DRPFEF. Certaines difficultés majeures ont été évoquées par les acteurs dans les différentes localités. Il s'agit de l'insuffisance de structure d'accueil et d'hébergement, notamment pour jeunes filles et pour bébés à Ségou.

#### Vernissage de l'exposition photo sur les enfants de la rue au Musée de la Mairie du district de Bamako le 10 décembre 2022

Dans le cadre du festival OFF des rencontres de Bamako, Biennale africaine de la photographie, l'Union Européenne, en partenariat avec le Samusocial Mali et le Photographe belge Arnold Grojean, a organisé un exposition photo sur les enfants de la rue au Musée du District de Bamako, sous le thème « Koungo Fitini » (problème mineur). Le vernissage a eu lieu en présence de l'Ambassadeur de l'Union Européenne, du Directeur de la biennale et de nombreux visiteurs, autorités, acteurs de la société civile, partenaires techniques et financiers...

Dans le cadre de cette exposition, un film titré « Bonlon kono dew », qui signifie « les enfants de la rue », réalisé par DeClo a été projeté. Egalement, une émission « Question d'actualité » a été enregistrée sur les lieux de l'exposition et diffusée sur l'ORTM. Elle a été

animée par l'Ambassadeur de l'Union Européenne, le photographe, un enseignant-chercheur et le Directeur du Samusocial Mali

## 5. La vie associative

Le Samusocial Mali a tenu sa 22<sup>ème</sup> Assemblée générale au siège de l'organisation, le 24 décembre 2022. Au cours de cette Assemblée générale, les membres de l'organisation ont adopté les rapports techniques et financiers de l'année 2021 ainsi que le budget de l'année 2022.

Au cours de 2022, le CA s'est réuni au cours de deux sessions ordinaires (29 janvier et 24 décembre). En plus, les membres du CA se sont également mobilisés, en fonction des besoins identifiés par la Direction ou pour suivre des dossiers stratégiques pour le Samusocial Mali. Ainsi, le Président du CA et le Directeur ont rencontré le Ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation dans le cadre du suivi du dossier d'utilité publique pour le Samusocial Mali.

## 6. Perspectives pour 2023

- Réaliser des maraudes nocturnes quotidiennes sur les sites de vie des enfants et jeunes en rue, dont deux par semaine dédiées aux jeunes filles et jeunes mères,
- Assurer à 1500 enfants et jeunes vivant en rue, dont au moins 600 jeunes filles et jeunes mères une aide médicale, psychosociale et éducative adaptée à leurs besoins,
- Orienter et accompagner 150 enfants et jeunes vivant en rue dans leur projet individualisé de sortie de la rue avec l'appui des partenaires,
- Réaliser 400 médiations familiales dans le cadre de l'accompagnement des enfants et jeunes de la rue vers le retour en famille,
- Assurer à 800 enfants sur le site l'accès à des activités ludiques et socioéducatives et à un soutien alimentaire au sein d'un espace ami des enfants,
- Ouvrir un centre d'hébergement d'urgence avec soins infirmiers et psychologiques (CHUSIP).

## En Conclusion

En conclusion, l'activité du Samusocial Mali en 2022 dégage les principaux constats suivants :

- ✓ Une forte augmentation de la population bénéficiaire par rapport à 2021, soit 1965 contre 1575 en 2021,

- ✓ La prédominance des raisons économiques et des violences familiales parmi les raisons évoquées par les enfants et jeunes en situation de rue,
- ✓ Une augmentation considérable des enfants et jeunes étrangers parmi les bénéficiaires par rapport à 2021, soit 13% contre 9% en 2021.

# ANNEXES

1. Rapport financier 2022
2. Ressources 2022
3. Budget prévisionnel 2023
4. Ressources 2023

**Tableau N° 1 : Dépenses du programme en 2022**

Rubriques	Prévision 2022	Réalisation 2022
<b>1. Equipes mobiles d'aide</b>	<b>121 887 551</b>	<b>125 028 663</b>
<b>Investissement (véhicule/Moto/Mobilier)</b>		
<b>Ressources humaines</b>	<b>77 979 348</b>	<b>77 434 196</b>
Equipe médicale (1 coord méd, 1 médecin)	12 197 657	11 992 010
Equipe sociale (1 Dir opérat°, 1 coord social, 15 éduca sociaux, 2 psychologues)	51 862 690	51 198 127
Equipe chauffeurs (1 chauff log, 3 chauff accueillants)	9 556 373	9 833 367
Service de gardiennage	2 718 720	2 718 720
Cuisinière/lavandière	1 643 908	1 691 972
Consommables et petit équipement (uniformes, vêtements enfants, complément nutritionnel, collation EMA, fourniture maraude...)	<b>20 308 203</b>	22 373 975
Fonctionnement des véhicules et autres coûts de transport des EMA	<b>12 840 000</b>	10 787 437
Matériel médical, médicaments, autres consommables	<b>10 760 000</b>	14 433 055
<b>2. Orientations et aides à la réinsertion</b>	<b>51 382 854</b>	<b>55 993 495</b>
Ressources humaines (1 éduc social, 1 infirmière, 1 chauffeur, 2 gardes malade)	15 087 854	13 241 338
Fonctionnement des véhicules et autres coûts de transport (motos et taxis accompagnement et retour chauffeur après maraude)	9 420 000	10 419 997
Hospitalisations, analyses médicales, consultations	7 200 000	10 690 915
Frais d'hébergement dans les centres sociaux	4 800 000	4 943 000
Autres interventions et coûts d'accompagnement à la réinsertion sociale (retours en famille, insertion professionnelle)	14 875 000	16 698 245
Equipe espace ami des enfants	1 500 000	0
<b>3. Appui aux partenaires de mise en œuvre</b>	<b>33 269 036</b>	<b>23 611 774</b>
Ressources humaines (1 éduc sociale, et 2 infirmière)	8 010 581	7 359 202
Activités de renforcement des capacités et travail en réseaux (formations, concertation, supports de communication réseaux, petits dons)	8 894 000	7 759 600
Subvention à verser à Nègè Blon pour la formation des jeunes de la rue	8 492 970	8 492 972
<b>4. Sensibilisation et plaidoyer</b>	<b>7 324 000</b>	<b>15 144 300</b>
Journées pour les enfants	2 000 000	2 325 000
Séminaires de mobilisations inter acteurs	4 324 000	4 355 450
Participation à des conférences + conférence de presse + dossiers de presse publication + bulletins d'activités + flyers et supports de communication divers, manifestations diverses	1 000 000	1 340 500
<b>5. Coûts communs et de développement associatif</b>	<b>56 888 218</b>	<b>61 388 891</b>

Achat de motos/véhicules	-	-
Investissements (matériel informatique, logiciel, mobilier bureau)	2 750 000	3 100 000
Location et autres charges de bureau et maintenance	9 784 960	11 997 328
Ressources humaines locales (1 directeur, 1 administrateur, 1 assistante)	27 589 258	27 419 676
Consommables et fournitures admin	3 900 000	4 874 300
Fonctionnement des véhicules et autres coûts de transport	5 940 000	7 190 948
Téléphone, internet, courrier	3 444 000	3 235 370
Conseils légaux, RH, comptables, services bancaires et démarches administratives	780 000	1 118 489
Activités de visibilité et communication institutionnelle ( impression support de com, AG, forums, salons, festivals)	2 200 000	1 370 070
Renforcement des capacités du personnel	500 000	1 082 710
<b>6. Evaluation et audit</b>	<b>14 879 740</b>	<b>13 990 000</b>
Audit financier	10 889 740	10 000 000
Evaluation externe	3 990 000	3 990 000
<b>7. Divers et imprévus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Divers et imprévus	-	-
<b>Total Coût direct SSM</b>	<b>277 459 913</b>	<b>288 033 771</b>

**Tableau n°2 : ressources du programme en 2022**

<b>Plan de Financements du budget 2022</b>	
<b><i>Financement Acquis Via le Samusocial International</i></b>	<b>123 608 942</b>
Agence Française de Développement Convention programme	55 191 601
Coopération de Monaco (projet SSM/SSI)	44 475 162
Fondation Mérieux	23 942 179
<b><i>Financement acquis localement</i></b>	<b>164 424 829</b>
UNICEF	107 555 585
Union Européenne	21 819 018
Banque Mondiale	15 109 238
Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)	13 119 211
Fondation Orange Mali	3 999 979
Fonds propres et divers	197 890
Fondation Child of Africa	2 623 908
<b>Total Financement pour 2022</b>	<b>288 033 771</b>

## **Tableau N°3 : Budget prévisionnel révisé 2023**

<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
<b>EQUIPE MOBILE D'AIDE</b>	<b>83 759 378</b>
<b>Ressources humaines</b>	
Equipe médicale (1 coord méd, 1 méd)	11 347 603
Equipe sociale (1 Dir op, 1 coord soc, 9 ES/AS)	30 937 781
Equipe chauffeurs (4 chauffeurs)	7 698 636
Gardiens parc auto	2 718 720
Cuisinière/lavandière	1 482 461
Consommables et petit équipement (uniformes, vêtements enfants, complément nutritionnel, collation EMA, fourniture maraude...)	8 849 685
Fonctionnement des véhicules et autres coûts de transport des EMA	10 658 652
Matériel médical, médicaments	10 065 840
Kits d'hygiène	-
<b>ORIENTATIONS ET AIDE A LA REINSERTION</b>	<b>42 617 537</b>
Ressources humaines (1 ES, 2 infir, 1 chauffeur, 2 garde malade)	11 643 389
Fonctionnement des véhicules et autres coûts de transport (motos et taxis accompagnement et retour chauffeur après maraude)	10 223 761
Hospitalisations, analyses médicales, consultations	7 447 200
Frais d'hébergement dans les centres sociaux	2 910 000
Autres interventions et coûts d'accompagnement à la réinsertion sociale (retours en famille, insertion professionnelle)	10 121 995
Equipement espace ami des enfants site PDI	271 192
<b>APPUI AUX PARTENAIRES</b>	<b>7 035 710</b>
Ressources humaines (Salaire éducatrice et infirmière)	7 032 210
Activités de renforcement des capacités et travail en réseau (formations, supports de communication réseau, petits dons)	3 500
Subvention aux tiers (formation professionnelle et campagne de sensibilisation communautaire)	-
<b>SENSIBILISATION ET PLAIDOYER</b>	<b>929 625</b>
Participation à des conférences + conférence de presse + dossier de presse publication + bulletins d'activité + flyers et supports de communication divers	60 000
Frais de recherche et publication, capitalisation	-
Journées pour les enfants	-
Cadre de concertation (comités de pilotage, cadre concertation, réunions de travail...)	869 625
Ateliers d'échanges et de concertation des acteurs à Ségou et à Sikasso	-
<b>COÛTS COMMUNS ET DE DEVELOPPEMENT ASSOCIATIF</b>	<b>52 019 674</b>
Investissement (matériel informatique, logiciel, mobilier bureau, groupe électrogène)	1 470 500
Location et autres charges de bureau et maintenance	11 366 239
Ressources humaines locales (directeur, chargé de projets, administrateur, assistante)	24 437 545
Consommables et fournitures admin	2 624 350
Fonctionnement des véhicules et autres coûts de transport	6 827 900
Téléphone, internet, courrier	3 023 651
Conseils légaux, comptables, services bancaires et démarches administratives	1 902 590
Activités de visibilité et communication institutionnelle ( impression support de com, AG, forums, salons, festivals)	140 200
Renforcement des capacités du personnel	226 700
<b>EVALUATION ET AUDIT</b>	<b>-</b>
Audit financier	-
Evaluation	-
<b>TOTAL COÛT SSM</b>	<b>186 361 924</b>
	-
<b>COÛT SSI</b>	<b>24 848 963</b>
<b>TOTAL BUDGET SSM</b>	<b>211 210 887</b>

**Tableau N°4 : Plan de financement 2023**

<b>Plan de Financements du budget 2023</b>	
<b>Partenaires</b>	<b>Montant</b>
Coopération de Monaco	65 595 700
Coopération de Monaco complément	20 256 608
Fondation Mérieux	43 949 119
Fondation l'Oréal	6 559 570
<b>2. Financement localement</b>	
UNICEF	19 286 153
Banque Mondiale	19 021 441
CISP	6 428 379
Fondation Orange Mali	4 000 000
Fondation Child of Africa	2 623 828
YARA OIL	1 199 745
Dons et fonds propres	1 800 000
<b>Total Financement acquis 2023</b>	<b>190 720 543</b>
<b>Total Financement à rechercher</b>	<b>20 490 345</b>
<b>Total Financement pour 2023</b>	<b>211 210 887</b>

### **Commentaires**

Le budget prévisionnel révisé de 2023, estimé à **211 210 887** FCFA connaît une baisse par rapport au budget réalisé de 2022, estimé à **288 033 771** FCFA. Cette baisse s'explique par le retrait de certains bailleurs du Samusocial Mali, suite au Décret n°2022-0738/ PT-RM du 29 novembre 2022, portant interdiction des activités de certaines associations et fondations sur le territoire de la République du Mali.